

GRILLE D'ORIENTATION RÉSIDEN'TIELLE

Recherche réalisée par

Denis Girard,
Responsable des ressources intermédiaires,
Service des ressources d'hébergement *Le Polygone*

Guy Labbé,
Chef de programmes,
Service de réadaptation *Les Filandières*

et

Gaëtan Tremblay,
Agent de planification, de programmation et de recherche,
Service conseil à l'évaluation, aux communications
et à la recherche, *C.R. La Myriade*

Centre de réadaptation La Myriade
Décembre 2000

Version révisée en octobre 2002

Table des matières

Remerciements

Introduction	p. 1
Contexte de la démarche	p. 2
Les types de ressources d'hébergement	p. 2
Les caractéristiques des ressources d'hébergement	p. 3
L'orientation d'une personne vers une ressource d'hébergement	p. 5
Fabrication de l'instrument	p. 7
La clientèle visée	p. 7
Les catégories	p. 7
Les items du questionnaire	p. 8
Validation de l'instrument	p. 12
Description de l'échantillon	p. 12
Validité interne	p. 13
Indices de stabilité.....	p. 14
Accord interjuges	p. 15
Guide d'utilisation.....	p. 16
Le cahier des items.....	p. 16
Les consignes d'administration.....	p. 17
Le calcul des résultats.....	p. 20
La représentation graphique	p. 21
L'interprétation des profils	p. 21
Conclusion	p. 25
Références.....	p. 26
Annexe A : Les données brutes	
Annexe B : La grille d'orientation résidentielle	

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration lors de la réalisation de ce projet :

Odile Beaudry

Chantal Boisjoly

Michel Bourassa

Céline Brassard

Josée Desbiens

Lorraine Filion

Maurice Gariépy

Paul Giguère

François -Luc Lavallée

Marie-France Martin

Lorraine Morin

Sylvie Parent

Diane Rhéaume

Ghislaine Rivest

Lysette Thériault

Claire Turner

Luc Belhumeur

Céline Boisvert

Nathalie Bourgeois

Diane Cappuccilli

Julie Duval

Marc-André Gagné

Gaétan Giguère

Francine Houde

Christine Marois

Sylvie McDuff

Rita Paquin

Lyne Pelchat

Nicole Ritchie

Johanne Tellier

Denise Thouin

Introduction

La *grille d'orientation résidentielle* permet de mesurer l'intensité et la complexité des besoins d'un usager en vue du choix d'une ressource résidentielle. Dans un contexte de développement de services, il devient important pour les intervenants de se doter d'un outil de réflexion lors des démarches visant à choisir une ressource pour un usager.

La transformation, sans cesse croissante, des divers types de milieux d'hébergement (Conseil de la santé et des services sociaux de Lanaudière et des Laurentides, 1992) fait émerger la nécessité de se doter de tels outils qui exigent, de la part de l'intervenant, d'effectuer une démarche de prise d'information objective en vue de préparer l'orientation d'un usager vers une ressource d'hébergement convenant le plus possible à ses besoins.

Le présent document décrit le contexte de la démarche d'élaboration de l'outil. S'en suit une présentation de la grille ainsi que de ces qualités métrologiques. Le matériel nécessaire à son utilisation, les consignes d'administration et la façon d'interpréter les données sont également présentés à la partie « Guide d'utilisation ».

Contexte de la démarche

Il existe plusieurs types de ressources au Québec qui accueillent les personnes qui ont des besoins d'hébergement. Ces milieux offrent des services à une grande variété de clientèles. Suite au mouvement de désinstitutionnalisation, les centres de réadaptation ont dirigé leurs clientèles vers de plus petits milieux. La présente démarche vise à fournir aux intervenants un instrument permettant de cerner les principaux besoins de même qu'un aperçu de l'intensité des services à rendre et ce, en vue d'identifier un type de ressource d'hébergement approprié à la personne.

Les types de ressources d'hébergement

Les ressources de type familial constituent les principales ressources d'hébergement qui prennent en charge de petits groupes de personnes. Plusieurs usagers des centres de réadaptation du Québec vivent dans ces milieux. Ces ressources se subdivisent en deux catégories. Ainsi les enfants et les adolescents sont pris en charge par des familles d'accueil. Pour leur part, les adultes sont hébergés en résidence d'accueil. Ce système de service existe depuis quelques décennies au Québec. De plus, on retrouve également dans plusieurs établissements, des foyers de groupe (pour les enfants et les adolescents) ou des résidences communautaires (pour les adultes). Ces dernières ressources sont habituellement partie intégrante d'un centre de réadaptation.

Depuis quelques années, certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux ont également mis en place des ressources intermédiaires.

Les caractéristiques des ressources d'hébergement

En 1993 et en 1998, le ministère de la Santé et des Services Sociaux a publié des documents où l'on retrouve les descriptions des caractéristiques propres à chaque type de ressource d'hébergement que constituent les ressources de type familial, les ressources intermédiaires et les installations d'un établissement.

Dans un de ces documents, il est fait mention qu'une ressource de type familial doit avant toute chose assurer l'hébergement. Legault et al. (2000) mentionnent :

« Outre le fait d'offrir le gîte et le couvert, les RTF ont pour rôle d'intervenir auprès des usagers qui leur sont confiés soit pour restaurer, maintenir ou développer leur autonomie et ce, conformément au plan d'intervention prévu pour chacun d'eux par l'établissement utilisateur. À cet égard, la RTF est donc susceptible d'accomplir des activités d'apprentissage, d'assistance, de contrôle, de stimulation, de suppléance ou de vérification, selon les besoins des usagers. »

Dans cette perspective, les responsables de ces ressources sont invités à utiliser le « Plan d'Intervention en Famille d'Accueil » (PIFA : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1995). Soulignons le fait que les interventions attendues en ressource de type familial peuvent s'avérer fort variables en nombre et en intensité mais que ces actions n'exigent pas nécessairement de compétences techniques et professionnelles.

Pour ce qui est des ressources intermédiaires, Legault et al. (2000) soulignent les obligations et les responsabilités suivantes :

« À l'instar d'une RTF, la RI offre un gîte et des services de soutien, d'assistance qui doivent contribuer au maintien, au développement ou à la restauration de l'autonomie d'un ou de plus d'un client qu'on lui confie, de manière à lui permettre de demeurer ou d'intégrer la communauté. Ce qui distingue une RI d'une RTF, ce n'est pas la nature ou la finalité des interventions mais le niveau d'expertise et l'intensité des services requis du client qui vont au-delà des capacités de « bon père de famille ».

Pour ce qui est des installations d'un établissement, en plus des caractéristiques énumérées pour les ressources intermédiaires, ces milieux se différencient surtout par un haut niveau d'encadrement (24/7). Le tableau 1 (MSSS, 1998) énumère les principales caractéristiques de chacune de ces ressources. Tenant compte des particularités de chaque milieu de vie, la *grille d'orientation résidentielle* est élaborée à partir d'une perspective de continuum de services.

Tenant compte de ces définitions, les ressources de type familial constituent des environnements où les personnes dont l'état nécessite peu d'encadrement peuvent être dirigées. Les ressources intermédiaires sont considérées comme des milieux où sont orientées des personnes dont la condition exige des services plus ou moins spécialisés. Enfin, les ressources de l'établissement reçoivent des gens dont la situation exige une prise en charge presque complète de divers aspects de leur vie.

Tableau 1 Les caractéristiques des ressources d'hébergement			
	<u>RTF</u>	<u>RI</u>	<u>Installation</u>
1. La ressource est :	Non	Oui	Non
Un organisme	Oui	Oui	Non
Une personne			
2. Le lien avec le centre :			
Un contrat de services	Oui	Oui	Non
3. Les installations physiques :			
Un organisme	Non	Oui	Non
Une personne	Oui	Oui	Non
4. Attentes de "bons parents"	Oui	Non	Non
5. Les dispensateurs habitent avec les usagers	Oui	Oui/non	Non
6. Maximum 9	Oui	Non	Non

L'orientation d'une personne vers une ressource d'hébergement

Lors d'une démarche d'intégration d'un usager, le choix d'une ressource d'hébergement requiert une réflexion qui se doit d'être la plus approfondie possible. Comment assurer les conditions maximales de réussite d'une telle démarche ? Comment la réaliser de façon harmonieuse ? Comment s'assurer que la qualité de vie de la personne soit maintenue, voire améliorée ? Il s'avère donc important de fournir aux intervenants un instrument favorisant de telles réflexions.

C'est dans ce contexte que la présente grille est réalisée. Elle permet avant tout de **mesurer l'intensité et la complexité des besoins** de l'utilisateur en vue du choix d'une ressource résidentielle.

Afin d'achever une démarche complète de prise d'information, il est impératif de connaître l'utilisateur via un recensement le plus complet possible de ses goûts, de ses forces et de ses intérêts. L'intervenant doit également prendre connaissance de l'ensemble des diverses pièces au dossier de l'utilisateur. Il est également opportun d'élaborer une perspective long terme, concernant l'avenir de l'utilisateur, d'élaborer son projet de vie. Il faut aussi pouvoir s'appuyer sur un portrait de l'utilisateur incluant des évaluations fonctionnelles ainsi que sur des évaluations complémentaires comme des rapports médicaux, des évaluations psychologiques ou encore, le cas échéant, des inventaires permettant le dépistage de problématiques de santé mentale. Cette collecte d'informations permet d'avoir une connaissance suffisante de la personne afin de compléter la *grille d'orientation résidentielle*.

De plus, en discussion clinique, les équipes d'intervention doivent considérer les opportunités ainsi que les contraintes liées à la réalisation de l'orientation de la personne vers une nouvelle ressource d'hébergement. Cette démarche permet d'identifier les stratégies à retenir afin d'assurer une transition harmonieuse pour la personne.

Fabrication de l'instrument

La clientèle visée

Dans une première lancée, l'outil est surtout utilisé pour les usagers du service de réadaptation *Les Filandières*, constituante du Centre de réadaptation *La Myriade*. La clientèle des *Filandières* est composée d'usagers qui présentent une déficience intellectuelle. L'âge des usagers varie de quelques mois à près de 80 ans. Ils peuvent aussi présenter des problématiques associées telles que des limitations physiques, des problèmes de comportement allant de légers à graves et des problèmes de santé physique et/ou mentale. Les usagers sont des hommes et des femmes.

Par ailleurs, d'autres établissements de la région utilisent différents types de ressources d'hébergement pour d'autres types de clientèle (C.H.S.L.D., C.R.D.P., C.J.L., C.H., etc.). Il est projeté de pouvoir utiliser la présente grille avec ces clientèles et auprès des usagers du service de réadaptation en santé mentale *Le Parcours*, autre constituante du C.R. *La Myriade*.

Les catégories

La *grille d'orientation résidentielle* comprend quatre catégories regroupant les aspects significatifs quant à l'évaluation à effectuer en vue de valider les choix résidentiels.

Ces catégories sont :

- 1) les caractéristiques physiologiques
- 2) les caractéristiques médicales
- 3) les caractéristiques émotives
- 4) les caractéristiques comportementales.

Elles sont retenues en fonction des grilles de cotation utilisées actuellement par les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (voir Julien, Chartrand et Chouinard, 1999).

Les items du questionnaire

Pour chaque catégorie, une série de questions est retenue afin d'estimer les principaux besoins de support de la personne évaluée. Les items sont énumérés aux tableaux suivants.

Tableau 2
Liste des items du questionnaire pour la partie
CARACTÉRISQUES PHYSIOLOGIQUES

- Si l'état de la personne nécessite l'usage d'un ou des appareils suivants, quelle intensité de support doit lui être accordée ?
 1. Marchette
 2. Fauteuil roulant
 3. Lève-personne
 4. Lit d'hôpital
 5. Barre d'appui
 6. Main courante
 7. Rampe d'accès
 8. Bain surélevé
 9. Autres (décrire) :

En ce qui concerne les caractéristiques physiologiques, les items touchent surtout l'utilisation de divers appareils. Pour ce qui est des caractéristiques médicales, l'état de santé physique de l'usager fait partie des énoncés à cerner. Les principaux types de difficultés d'adaptation que l'on peut qualifier de mineurs font l'objet des caractéristiques émotives. Finalement, les principaux troubles graves du comportement constituent les éléments de la partie « caractéristiques comportementales ».

Tableau 3
Liste des items du questionnaire pour la partie
CARACTÉRISTIQUES MÉDICALES

- Si l'état de la personne nécessite des soins ou interventions reliés à un des énoncés suivants, quelle intensité de support doit lui être accordée ?
 20. L'application d'une diète spéciale
 21. L'application de techniques de gavage
 22. L'application de techniques de "clapping"
 23. Des difficultés liées aux fonctions d'élimination
 24. Des problèmes d'incontinence
 25. L'utilisation de techniques de positionnement
 26. Des exercices d'étirements passifs
 27. Une colostomie
 28. L'usage d'un appareil de succion des sécrétions
 29. L'injection de médicaments
 30. Des consultations fréquentes pour des soins médicaux
 31. Autres (décrire) :

Tableau 4
Liste des items du questionnaire pour la partie
CARACTÉRISTIQUES ÉMOTIVES

- Si la personne présente une ou plusieurs des difficultés suivantes, quelle intensité de support doit lui être accordée ?
 40. Exige que l'on s'occupe constamment de lui/elle. Ex. : garde à vue constante, accaparement excessif, etc.
 41. Croit que les autres lui en veulent. Ex. : Entend des voix, se sent persécutée, etc.
 42. Se replie sur lui/elle-même, ne communique pas avec les autres. Ex. : refuse de communiquer même si possède les acquis pour le faire, s'isole
 43. Crie le jour de façon continue ou régulière
 44. Manifeste un ou des comportements dérangeants durant la nuit et nécessitant une intervention
 45. Présente des conduites asociales. Ex. : touche les gens de façon inappropriée, est menaçante dans sa façon d'être, etc.
 46. Répète à une fréquence élevée un comportement dérangeant. Ex. : tic nerveux, obsession compulsive, flot verbal, etc.
 47. Manifeste de façon soudaine et imprévue un comportement inadéquat, dangereux. Ex. : crises de colère de façon impulsive, lance des objets, etc.
 48. Joue avec ses excréments
 49. Présente des conduites sexuelles déviantes, inadéquates. Ex. : exhibitionnisme, pédophilie, masturbation dans des endroits inappropriés
 50. Autres (décrire) :

Tableau 5
Liste des items du questionnaire pour la partie
CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

- Si la personne présente une ou plusieurs des difficultés suivantes, quelle intensité de support doit lui être accordée ?

- 52 Manifeste des difficultés d'auto-contrôle. Ex. : est impatiente, contrariée facilement, irritable, grognonne, etc.
- 53 Refuse les interventions, fait à sa tête. Ex. : refuse les choses simples que l'on attend d'elle, besoin de rappels constants
- 54 Présente des comportements d'opposition. Ex. : il faut constamment rappeler les règles, perturbatrice, etc.
- 55 Présente des conduites agressives sur le plan verbal envers les gens. Ex. : injurie les gens, menace de frapper, etc.
- 56 S'automutile
- 57 Présente des conduites agressives sur le plan physique envers les gens. Ex. : bouscule les gens, les pousse, les frappe, etc.
- 58 Autre (décrire) :

Validation de l'instrument

Description de l'échantillon

Vingt-six personnes sont évaluées à l'aide de la *grille d'orientation résidentielle* et ce, durant le mois d'avril 2000. Les résultats (voir annexe A, données brutes) sont compilés à l'aide du logiciel *Excel 97* sur PC. Le tableau 6 indique la répartition des usagers en terme d'âge et de sexe. La majorité des personnes sont âgées entre 26 et 55 ans.

Tableau 6 Répartition des usagers en terme d'âge et de sexe (n = 26)			
	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
12 - 18	2	1	3
19 - 25	0	3	3
26 - 35	1	1	2
36 - 45	3	7	10
46 - 55	2	1	3
55 - 65	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>5</u>
	11	15	26

Le tableau 7 montre la répartition des usagers selon leur milieu d'hébergement. La plupart vit actuellement dans des ressources de type familial (R.T.F., n=12). Un bon nombre est en résidences intermédiaires (R.I., n=11). Quelques uns (I.E., n=3) résident dans des installations de l'établissement (type foyer de groupe).

Tableau 7 Répartition des usagers selon le Milieu d'hébergement (n = 26)				
	<u>RTF</u>	<u>RI</u>	<u>IE</u>	<u>TOTAL</u>
12 - 18	0	3	0	3
19 - 25	1	1	1	3
26 - 35	1	1	0	2
36 - 45	6	4	0	10
46 - 55	1	1	1	3
55 - 65	<u>3</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>5</u>
	12	11	3	26

Validité interne

Une première série d'analyse vise à cerner la consistance interne de la grille. Pour ce faire, les coefficients de corrélation entre chaque item et le score global de la catégorie dont ils font partie, sont calculés.

Tableau 8 Corrélation moyenne intra catégories (n = 26)	
Caractéristiques physiologiques	0,68
Caractéristiques médicales	0,55
Caractéristiques émotives	0,55
Caractéristiques comportementales	0,63

Le tableau 8 indique les résultats en terme de corrélations moyennes. Il en ressort que l'ensemble des items est corrélé positivement avec le score global de sa catégorie, indiquant ainsi que le regroupement des items est adéquat.

Une autre analyse est effectuée dans le but de vérifier la structure même de la grille. Ainsi, les résultats à chaque catégorie sont corrélés avec le score global. Le tableau 9 indique les résultats de cette opération.

Tableau 9 Corrélation entre les catégories et le score global (n = 26)	
Caractéristiques physiologiques	0,27
Caractéristiques médicales	0,54
Caractéristiques émotives	0,82
Caractéristiques comportementales	0,66

Il en ressort que la majorité des catégories sont positivement corrélées avec le score global. Par contre, la catégorie « Caractéristiques physiologiques » demeure un thème plus ou moins relié au score global. Il est possible d'interpréter ce phénomène par le peu de résultats observés à cette catégorie. En effet, pour la plupart des grilles analysées, les résultats rapportés sont « N » pour « non, la personne ne présente pas cette caractéristique ».

Indices de stabilité

Afin de déterminer la stabilité de l'instrument, 24 personnes sont évaluées à nouveau, deux semaines après l'évaluation initiale et ce, par le même intervenant. Le tableau 10 rapporte les résultats obtenus. Le résultat global (88%) indique que l'instrument est fiable au plan de la stabilité.

Tableau 10 Indices de stabilité (test-retest) (n = 24)	
Caractéristiques physiologiques	96%
Caractéristiques médicales	93%
Caractéristiques émotives	84%
Caractéristiques comportementales	74%
Global	88%

Accord inter-juges

Une autre série d'analyse est effectuée afin de déterminer la précision, sur le plan opérationnel, des énoncés de la grille. Pour ce faire, 22 usagers sont évalués par un deuxième intervenant. Les accords inter-juges sont par la suite calculés en terme de pourcentage. Le tableau 11 présente les résultats à chaque catégorie de l'instrument. Le résultat global (84%) indique que les items sont opérationnels.

Tableau 11 Accords inter-juges (n = 22)	
Caractéristiques physiologiques	93%
Caractéristiques médicales	89%
Caractéristiques émotives	83%
Caractéristiques comportementales	69%
Global	84%

Guide d'utilisation

Comme il en est fait mention antérieurement, il est primordial de prendre connaissance de l'ensemble du dossier de l'utilisateur pour qui la présente grille est utilisée. Ce dossier doit comprendre, entre autres, une évaluation la plus complète possible des goûts, des intérêts de la personne, de ses habiletés, de ses activités et, le cas échéant, des difficultés qu'elle présente. En plus des diverses évaluations complémentaires (médicales, psychologiques, éducation, etc.), il faut souligner l'importance de discuter de l'ensemble de la démarche avec l'utilisateur ainsi qu'avec les membres de l'équipe d'intervenants (chefs de programmes, conseiller clinique, éducateurs spécialisés, agent de relations humaines, intervenant en réadaptation, etc.).

Le cahier des items

Les observations effectuées à l'aide de la grille sont rapportées dans le cahier des items que l'on retrouve à l'annexe B. Ce cahier comprend les parties suivantes :

- a) la fiche d'identification ;
- b) les consignes ;
- c) les caractéristiques physiologiques ;
- d) les caractéristiques médicales ;
- e) les caractéristiques émotives ;
- f) les caractéristiques comportementales ;
- g) la compilation des résultats et

h) la représentation graphique

La prochaine section indique comment utiliser le cahier des items.

Les consignes d'administration

Il est essentiel que la grille soit complétée par une personne ayant une compréhension suffisante du présent instrument et une très bonne connaissance de la dynamique fonctionnelle de la personne visée. La fiche d'identification doit d'abord être complétée. En plus des informations nominatives concernant la personne évaluée, il est important de mentionner les diagnostics qu'elle présente et d'indiquer les raisons qui motivent l'utilisation de cette grille. L'évaluateur est également invité à ajouter, s'il y a lieu, toutes remarques pertinentes et de signer le formulaire en indiquant la date à laquelle l'ensemble de la démarche d'évaluation est complétée.

Par la suite, il s'agit de compléter le questionnaire comme tel. Chaque thème énumère un certain nombre d'énoncés. Il est nécessaire d'apporter à chacun une réponse faisant état du type de support que l'on doit habituellement accordé à la personne. À chaque item, un choix de cinq (5) réponses est offert. Il s'agit d'encercler la cote illustrant le mieux la condition ou le comportement de la personne visée.

Pour les caractéristiques physiologiques et les caractéristiques médicales, la cote « **N** » signifie « non, la personne n'a pas besoin de support ou elle ne présente pas cette caractéristique », ou encore que l'item ne s'applique pas. La cote « **PS** » veut dire « oui il faut accorder un support de façon ponctuelle et sans intervention ou sans adaptation spécialisée ». La cote « **CS** » se définit comme suit : « oui, il faut accorder un support de façon continue, constante, et ce, sans intervention ou sans adaptation spécialisée ». La cote « **PI** » prend le sens suivant : « oui il faut accorder un support de façon ponctuelle et avec intervention (non spécialisée) ou avec adaptation spécialisée ». Enfin, la cote « **CI** » signifie « oui il faut accorder un support de façon continue, avec intervention (non-spécialisée) ou avec adaptation spécialisée ».

Aux caractéristiques émotives et les caractéristiques comportementales, la cote « **N** » signifie « non, la personne n'a pas besoin de support ou elle ne présente pas cette caractéristique », ou encore que l'item ne s'applique pas. La cote « **PS** » veut dire « ou il faut accorder un support de façon ponctuelle et la personne peut modifier son comportement sur demande, sans intervention spécialisée ». La cote « **CS** » se définit comme suit : « oui il faut accorder un support de façon continue et la personne peut modifier son comportement sur demande, sans intervention spécialisée ». La cote « **PI** » prend le sens suivant : « oui il faut accorder un support de façon ponctuelle et la personne peut modifier son comportement suite à l'application d'une intervention

spécialisée ». Enfin, la cote « **CI** » signifie « oui il faut accorder un support de façon continue, la personne peut modifier son comportement suite à l'utilisation d'une intervention spécialisée ».

Ajoutons que dans ces consignes, le terme « **ponctuelle** » fait référence à occasionnel, périodique, inhabituel, de temps à autre, etc. (ce n'est ni la condition habituelle ni le comportement régulier de l'individu). Le terme « **continue** » fait référence à régulier, habituel, la plupart du temps, normalement, etc. (c'est la condition habituelle ou le comportement le plus fréquent de l'individu). Le terme « **adaptation spécialisée** » fait référence à des équipements particuliers ou à la maîtrise de techniques précises, essentielles à la dispensation des soins requis par l'état de la personne.

Concernant les deux premiers thèmes, soit : « Caractéristiques physiologiques » et « Caractéristiques médicales », le terme « **intervention** » fait référence à l'intensité de l'intervention, l'ampleur du temps que l'on doit consacrer à la personne soit pour des soins physiques, soit pour de l'assistance permettant de réaliser une activité (exemple : pousser le fauteuil roulant que la personne ne peut pas faire avancer toute seule, changer une couche pour un adulte, etc.). Pour les deux autres thèmes, soit « Caractéristiques émotives » et « Caractéristiques comportementales », le terme « **intervention spécialisée** » fait référence à une intervention particulière, planifiée, définie, précise,

structurée, appliquée en vue de modifier ou d'arrêter l'apparition d'un comportement bien identifié.

Le calcul des résultats

Afin de calculer les résultats obtenus, l'utilisateur peut soit utiliser un tableur électronique (disponible sur demande, auprès des auteurs, en format Excel 97) ou soit suivre les étapes suivantes :

- 1) Inscrivez sur la feuille intitulée « Compilation des résultats » (voir l'annexe B), dans la partie supérieure, à la ligne 1, le nombre d'items cotés « **CS** » à la partie « **Caractéristiques physiologiques** ». À la ligne située juste à droite, écrivez le nombre d'items cotés « **PS** ». Rapportez le nombre d'items cotés « **CI** » à l'autre ligne située à droite. Indiquez le nombre d'items cotés « **PI** » à la dernière colonne de la ligne 1.
- 2) Effectuez la même opération pour la partie « **Caractéristiques médicales** » (ligne 2).
- 3) Additionnez les résultats de la colonne « N de CS » et rapportez les à la ligne (a). Additionnez les résultats de la colonne « N de PS » et indiquez-les à la ligne (b). Additionnez les résultats de la colonne « N de CI » et inscrivez-les à la ligne (c). Additionnez les résultats de la colonne « N de PI » et indiquez les à la ligne (d).
- 4) À la ligne 3, inscrivez le nombre d'items cotés « **CS** » à la partie « **Caractéristiques émotives** ». À la ligne située juste à droite, écrivez le nombre d'items cotés « **PS** ». Rapportez le nombre d'items cotés « **CI** » à l'autre ligne située à droite. Indiquez le nombre d'items cotés « **PI** » à la dernière colonne de la ligne 3.
- 5) Effectuez la même opération pour la partie « **Caractéristiques comportementales** » (ligne 4).

- 6) Additionnez les résultats de la colonne « N de CS » de cette section (ligne 3 et 4) et rapportez les à la ligne (e). Additionnez les résultats de la colonne « N de PS » des lignes 3 et 4 et indiquez-les à la ligne (f). Additionnez les résultats de la colonne « N de CI » des lignes 3 et 4 et inscrivez-les à la ligne (g). Additionnez les résultats de la colonne « N de PI » des lignes 3 et 4 et indiquez les à la ligne (h).
- 7) Inscrivez, à la ligne « i » la somme de « a » et de « b ».
- 8) À la ligne suivante, multipliez par 2 le résultat obtenu à « c » et ajoutez le résultat de la ligne « d ». Rapportez ce total à la ligne « j ».
- 9) À la ligne suivante, multipliez par 2 le résultat obtenu à « e » et ajoutez le résultat de la ligne « f ». Rapportez ce total à la ligne « k ».
- 10) À la ligne suivante, multipliez par 2 le résultat obtenu à « g » et ajoutez le résultat de la ligne « h ». Rapportez ce total à la ligne « l ».
- 11) Finalement, additionnez les résultats obtenus aux lignes « i », « j » et « k ». Inscrivez ce résultat à la ligne « i + j + k » et rapportez le résultat de la ligne « l » juste au dessous.

La représentation graphique

Une fois la compilation terminée, il s'agit de rapporter les résultats obtenus sur le graphique de la partie intitulée « Illustration des résultats » (voir l'annexe b). Entourez le nombre sur l'axe « **Assistance** » correspondant à la valeur que vous avez obtenue à la ligne « **i + j + k** ». Entourez le nombre, sur l'axe « **Intervention spécialisée** » correspondant à la valeur que vous avez obtenue à la ligne **(l)**. Tracez un **X** à la coordonnée que vous obtenez. La prochaine partie donne un exemple des résultats de la démarche de compilation.

L'interprétation des profils

Voyons la représentation d'un profil à partir des résultats représentés au tableau 12. La personne évaluée ici ne présente aucune difficulté sur le plan physiologique. Au niveau médical, il faut de façon ponctuelle et sans avoir à recourir à des interventions spécialisées, l'aider pour ce qui est des problèmes de continence qu'elle présente (item 24 ; cote PS).

Il faut également voir à l'accompagner pour ses rendez-vous médicaux qui sont sporadiques (item 30 ; cote PS). Pour ce qui est des caractéristiques émotives, il faut, régulièrement mais sans recourir à des interventions spécialisées, s'occuper de la personne, l'avoir en garde à vue (item 40 ; cote CS). La personne est occasionnellement impatiente (item 52, cote PS) et a souvent besoin de rappels constants (item 53 ; cote CS).

Tableau 12
Exemple de résultats observés chez une personne

1 N	20	N	40	CS	52	PS
2 N	21	N	41	N	53	CS
3 N	22	N	42	N	54	N
4 N	23	N	43	N	55	N
5 N	24	PS	44	N	56	N
6 N	25	N	45	N	57	N
7 N	26	N	46	N	58	N
8 N	27	N	47	N		
9 N	28	N	48	N		
	29	N	49	N		
	30	PS	50	N		
	31	N				

La compilation des résultats obtenus en suivant les consignes décrites antérieurement est illustrée à la figure 1. Les résultats compilés indiquent un score de « 7 » au niveau des besoins d'assistance et de « 0 » pour les besoins d'interventions spécialisées. Cette coordonnée est représentée par un « X » à l'intérieur du graphique illustré à la figure 2. Ce résultat se retrouve dans la section intitulée « RTF ». Ainsi, l'état de la personne peut être pris en charge par une ressource de type familial.

	N de CS	N de PS	N de CI	N de PI
1 – Car. Phy.	__ 0 __	__ 0 __	__ 0 __	__ 0 __
2. – Car. Méd.	__ 0 __	__ 2 __	__ 0 __	__ 0 __
Sous-total :	(a) __ 0 __	(b) __ 2 __	(c) __ 0 __	(d) __ 0 __
	N de CS	N de PS	N de CI	N de PI
3. – Car. Émo.	__ 1 __	__ 0 __	__ 0 __	__ 0 __
4. – Car. Com.	__ 1 __	__ 1 __	__ 0 __	__ 0 __
Sous-total :	(e) __ 2 __	(f) __ 1 __	(g) __ 0 __	(h) __ 0 __
a + b :	(i) __ 2 __			
c X 2 :	__ 0 __	+ d : (j)	__ 0 __	
e X 2 :	__ 4 __	+ f : (k)	__ 5 __	
g X 2 :	__ 0 __	+ h : (l)	__ 0 __	
i + j + k :	__ 7 __	(Assistance et intervention non spécialisée)		
l :	__ 0 __	(Intervention spécialisée)		

Figure 1 : Exemple de compilation

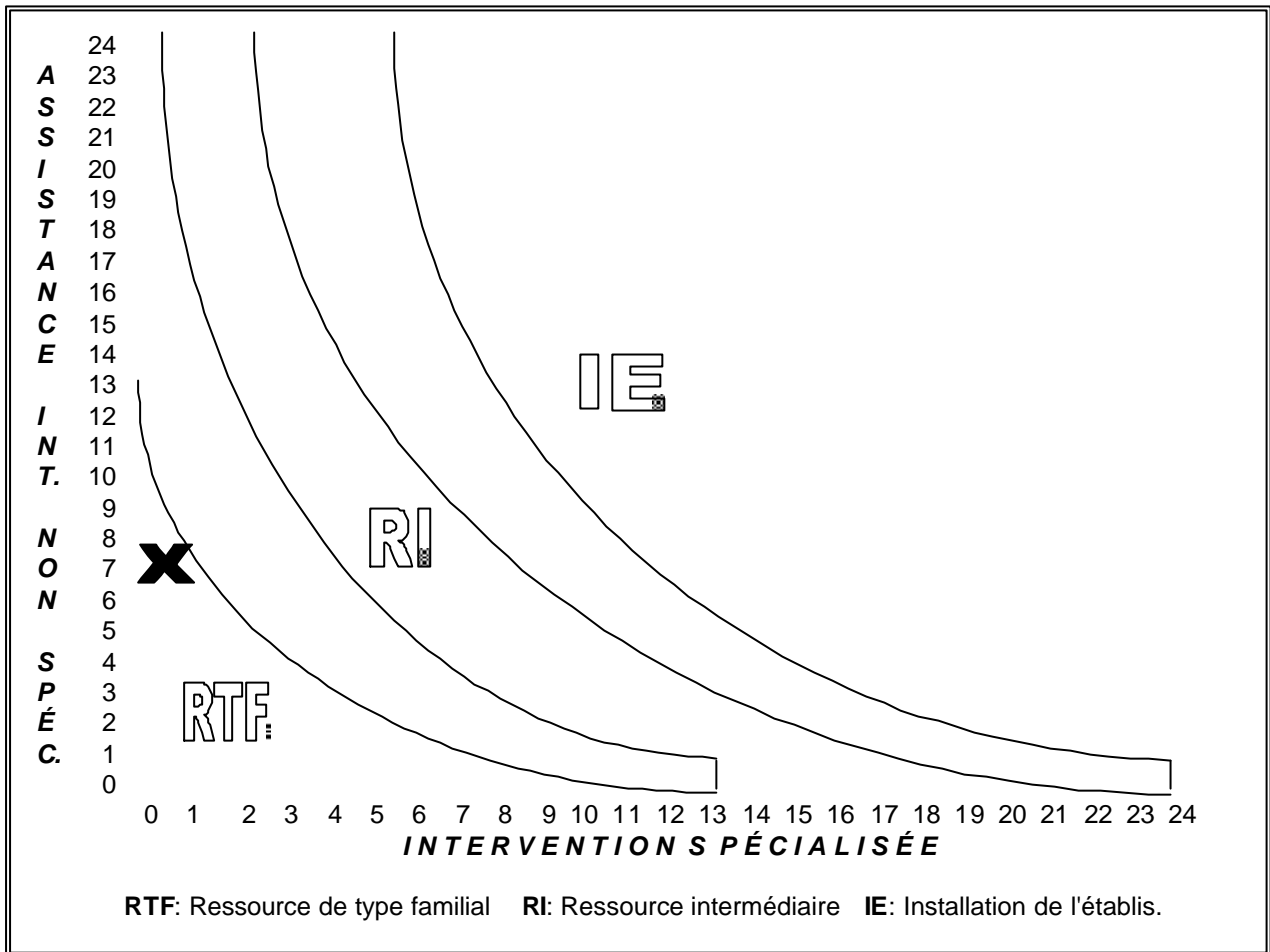


Figure 2: Exemple d'illustration

Si les résultats se trouvent dans la section intitulée « RI », l'état de la personne risque fort bien d'exiger une prise en charge en ressource intermédiaire. Lorsque les scores obtenus se situent dans la zone « IE », il faut alors envisager une prise en charge dans une installation de l'établissement, ou encore envisager une ressource intermédiaire dite « hors-norme ».

Lorsque les résultats se retrouvent dans une des zones délimitées par les courbes que l'on retrouve entre la zone « RTF » et « RI » ou entre celle « RI » et « IE », il est possible que l'état de la personne nécessite soit l'une ou l'autre des ressources.

Conclusion

Depuis quelques années, les équipes d'intervenants du service de réadaptation *Les Filandières* utilisent la *grille d'orientation résidentielle*. Les remarques apportées par les utilisateurs ont façonné sa forme actuelle. Avec ses caractéristiques, ses forces et ses limites, cette grille répond actuellement aux besoins de l'établissement.

De nos jours les pratiques professionnelles se transforment rapidement en fonction des lois, des règlements, des normes et des politiques. Loin d'être détaché de son contexte, il est fort probable que l'instrument évolue dans le temps en tenant compte de ces diverses réalités.

Cet outil peut également faire l'objet d'une éventuelle révision suite à des démarches de validation à plus grande échelle. Dans ce contexte, la mise en place d'un éventuel projet de recherche tenant compte des travaux accomplis à date et d'un nouveau cadre de référence en matière de ressources d'hébergement permettrait une mise à jour de la présente grille.

Références

- Conseil de la santé et des services sociaux de Lanaudière et des Laurentides (1992). *PROS : Plan régional d'organisation de services en déficience intellectuelle, région de Lanaudière*. St-Jérôme.
- Julien, L., Chartrand, M., Chouinard, F. (1999). *Guide explicatif : fiche de cotation*. Joliette : Service des ressources de type familial Le Polygone, C.R. La Myriade.
- Legault, G., Valois, M., Houle, M., Marchand, G., Sauvé, A., Lauzon, N. (2000). *Projet de clarification sur la nature du support à offrir aux RTF-RI*. Joliette : C.R. La Myriade.
- Microsoft (1997). *Excel 97 SR-2*.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1993). *Cadre de catégorisation des services dispensés par les Ressources de Type Familial*. Québec.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1995). *L'accueil du plan d'intervention : sensibilisation à la nécessité et à l'importance de la transmission et de l'utilisation adéquates du plan d'intervention à l'égard de la famille d'accueil pour chaque enfant placé*. Québec : Direction générale de la coordination régionale.
- Ministère de la santé et des services sociaux (1998). *Les ressources intermédiaires : cadre de référence*. Québec.

Annexe A

Données brutes

Tableau 10
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques physiologiques »

N°	Item 1	Item 2	Item 3	Item 4	Item 5	Item 6	Item 7	Item 8	Item 9
1.1	N	CS	N	N	CI	PI	CI	N	CI
1.2	N	CI	CI	N	CI	N	CI	N	CI
2.1	N	PI	N	N	CI	CI	N	N	N
2.2	N	PI	N	N	CI	CS	N	N	N
2.3	N	PI	N	N	CI	CS	N	N	N
3.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
3.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
4.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
4.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
4.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
5.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
5.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
5.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
6.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
6.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
6.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
7.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
7.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
7.3	N	N	N	N	PS	N	N	N	N
8.1	N	N	N	N	N	PS	N	N	N
8.2	N	N	N	N	N	PS	N	N	N
8.3	N	N	N	N	N	PS	N	N	N
9.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
9.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
9.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
10.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
10.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
10.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
11.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
11.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
11.3	N	N	N	N	PS	N	N	N	N
12.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
12.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
12.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
13.1	N	CI	CI	CI	N	N	CS	CI	CI
13.2	N	CI	CI	CI	N	N	CS	CI	N
13.3	N	CI	CI	CI	N	N	CI	CI	CI
14.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
14.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
14.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
15.1	N	N	N	N	PI	CI	N	N	N
15.2	N	N	N	N	N	PI	N	N	N
15.3	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
16.1	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
16.2	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
16.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N

Tableau 10 (suite)
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques physiologiques »

N°	Item 1	Item 2	Item 3	Item 4	Item 5	Item 6	Item 7	Item 8	Item 9
18.1	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
18.2	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
18.3	N	N	N	CS	N	CS	N	N	N
19.1	PS	PI	CI	N	PI	PI	CI	N	N
20.1	N	CI	N	N	CI	N	N	N	N
20.2	N	CI	N	N	CI	N	N	N	N
20.3	N	CS	N	N	CS	N	N	N	N
21.1	N	N	N	N	CI	N	N	N	N
21.2	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
22.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
22.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
22.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
23.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
23.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
23.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
24.1	N	CS	N	N	N	N	CS	N	N
24.3	N	CI	N	N	N	N	N	N	N
25.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
25.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N
25.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N
26.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N
26.2	N	N	N	N	N	N	N	N	CI
26.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N

Tableau 11
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques médicales »

N°	Item 20	Item 21	Item 22	Item 23	Item 24	Item 25	Item 26	Item 27	Item 28	Item 29	Item 30	Item 31
1.1	N	N	N	CI	PI	N	N	N	N	N	CI	N
1.2	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	CI	N
2.1	N	N	N	PI	PI	CI	N	N	N	N	CI	N
2.2	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N	N	PI	N
2.3	N	N	N	PI	PI	CI	N	N	N	N	CI	N
3.1	N	N	N	PS	PS	N	N	N	N	N	PS	N
3.2	CS	N	N	PS	PS	N	N	N	N	N	N	N
4.1	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PI	CI
4.2	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PI	CI
4.3	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PI	N
5.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	N	N
5.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	N	N
5.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	N	N
6.1	PS	N	N	PS	PS	N	N	N	N	N	PS	N
6.2	PS	N	N	PS	PS	N	N	N	N	N	PS	N
6.3	PS	N	N	PS	PS	N	N	N	N	N	PS	N
7.1	N	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	PS	N
7.2	N	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	PS	N
7.3	PS	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	PS	N
8.1	PS	N	N	N	CI	N	N	N	N	CI	PS	N
8.2	PS	N	N	N	PI	N	N	N	N	N	PS	CI
8.3	PS	N	N	N	CS	N	N	N	N	N	PS	CI
9.1	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N	N	CI	N
9.2	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N	N	CI	N
9.3	N	N	N	PS	PS	N	N	N	N	N	PI	CS
10.1	PI	N	N	N	CI	N	N	N	N	CI	CI	N
10.2	CI	N	N	N	CI	N	N	N	N	CI	CI	N
10.3	N	N	N	N	PI	N	N	N	N	CI	CI	N
11.1	N	N	N	PS	CS	N	N	N	N	N	PS	CI
11.2	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N	N	N	CI
11.3	N	N	N	PI	CI	N	N	N	N	N	PS	N
12.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PS	N
12.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PS	N
12.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PS	N
13.1	CI	CI	N	PI	CS	CI	CI	N	PI	N	PS	CI
13.2	CI	CI	N	PI	CS	CI	CI	N	PI	N	PS	CI
13.3	CI	CI	N	PI	CI	CI	CI	N	PI	PI	N	N
14.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
14.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
14.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
15.1	N	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	CI	N
15.2	N	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	PI	N
15.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
16.1	N	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	N	CI
16.2	N	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	N	CI
16.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.3	N	N	N	PS	N	N	N	N	N	N	N	N

Tableau 11 (suite)
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques médicales »

N°	Item 20	Item 21	Item 22	Item 23	Item 24	Item 25	Item 26	Item 27	Item 28	Item 29	Item 30	Item 31
18.1	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	N
18.2	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	CI	N
18.3	CI	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
19.1	PS	N	N	N	PI	PI	CI	N	N	N	PI	N
20.1	CI	N	N	N	PI	N	N	N	N	N	CI	N
20.2	CI	N	N	N	PI	N	N	N	N	N	CI	N
20.3	N	N	N	N	PI	N	N	N	N	N	PI	N
21.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	PI	N
21.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	PI	N
22.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
22.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
22.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
23.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	PI	N
23.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	CI	N
23.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	CI	CI	N
24.1	PS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
24.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
25.1	N	N	N	N	CI	N	N	N	N	N	PI	N
25.2	N	N	N	N	CI	N	N	N	N	N	PI	N
25.3	N	N	N	N	CI	N	N	N	N	N	PI	N
26.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
26.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
26.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

Tableau 12
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques émotives »

N°	Item 40	Item 41	Item 42	Item 43	Item 44	Item 45	Item 46	Item 47	Item 48	Item 49	Item 50
1.1	CS	N	N	PI	N	PI	CI	N	N	N	N
1.2	N	N	N	N	N	CI	PI	N	N	N	N
2.1	N	N	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
2.2	PS	N	N	N	PI	N	CS	N	N	N	N
2.3	PS	N	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
3.1	PS	PI	N	N	N	N	CI	PI	N	N	N
3.2	CI	CI	N	N	N	PI	CI	PI	N	PS	N
4.1	N	N	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N
4.2	N	N	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N
4.3	N	N	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N
5.1	N	N	N	N	PI	N	N	N	N	CI	N
5.2	N	N	N	N	CI	N	N	PS	N	PI	N
5.3	N	N	N	N	N	N	PI	N	N	CI	N
6.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
6.2	N	N	N	N	N	PS	N	PS	N	N	N
6.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
7.1	CS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
7.2	CS	N	N	N	N	N	PS	N	N	N	N
7.3	CS	N	N	N	N	PS	CI	N	N	N	N
8.1	CI	N	N	CI	CI	CI	CI	PI	PI	N	N
8.2	CI	N	N	CI	PI	PI	CI	PI	PI	N	N
8.3	CI	N	N	CI	CI	CI	CI	PI	PI	N	N
9.1	CI	N	CI	N	CI	CI	CI	PI	PS	PS	PS
9.2	CI	N	CI	N	CI	CI	CI	PI	PS	PS	CS
9.3	N	N	CI	N	PS	PI	PI	PI	N	PS	N
10.1	CI	N	N	PI	N	CI	CI	CI	PI	N	N
10.2	CI	N	N	N	PI	CI	CI	CI	CI	N	PI
10.3	CI	N	N	CI	N	PI	CI	PI	PI	N	PI
11.1	N	N	N	N	N	PI	PI	N	PI	PI	N
11.2	N	N	N	N	O	PI	PI	N	PI	PI	N
11.3	CI	N	N	N	PI	CI	CI	PI	PI	PI	N
12.1	PS	N	N	N	N	PI	PI	N	N	N	N
12.2	N	N	N	N	N	PS	PS	N	N	N	N
12.3	PI	N	N	N	N	PS	PS	PS	N	N	PS
13.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
13.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
13.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
14.1	CI	N	CI	N	CI	PI	CI	PI	N	N	N
14.2	CI	N	CI	N	CI	N	CI	PS	N	N	PI
14.3	CI	N	CI	N	CI	PI	CI	PI	N	N	PI
15.1	N	N	N	N	N	N	PS	N	N	N	N
15.2	N	N	N	N	N	N	PS	N	N	N	N
15.3	N	N	N	N	N	N	PS	PS	N	N	N
16.1	PI	PI	N	N	PS	N	N	PI	N	N	N
16.2	PI	PI	N	N	PS	N	N	PI	N	N	N
16.3	PI	N	N	N	N	N	N	PI	N	N	N
17.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
17.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

Tableau 12 (suite)
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques émotives »

N°	Item 40	Item 41	Item 42	Item 43	Item 44	Item 45	Item 46	Item 47	Item 48	Item 49	Item 50
18.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PI
18.2	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	PI
18.3	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
19.1	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
20.1	CI	PS	N	PI	PI	PI	CI	PI	N	N	N
20.2	CI	PS	N	PI	PI	PI	CI	PI	N	N	N
20.3	PI	N	N	N	N	N	PI	N	N	N	N
21.1	PI	N	N	N	PI	CI	CIN	N	PI	CI	N
21.2	N	N	N	N	CI	N	CI	N	PI	PI	N
22.1	PI	PS	N	N	N	PS	PS	PI	N	N	N
22.2	PS	PS	N	N	N	N	PS	CI	N	N	N
22.3	PI	PS	N	N	N	PS	PS	PI	N	N	N
23.1	PI	PI	PI	N	PI	PI	PI	PI	PI	PI	N
23.2	PI	PI	PI	N	PI	PI	PS	PI	N	N	N
23.3	PI	PI	PS	N	PI	PI	PS	PI	N	N	N
24.1	PS	N	N	N	N	PS	PI	N	PI	N	N
24.3	PS	N	N	N	N	PS	CS	N	N	N	N
25.1	PI	N	CI	PI	N	CI	CI	CI	N	PS	N
25.2	PI	N	CI	PI	N	CI	CI	CI	N	PI	N
25.3	PI	N	CI	PI	N	CI	CI	CI	N	PS	N
26.1	N	N	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
26.2	N	N	N	N	N	N	CS	N	N	N	N
26.3	CI	N	N	N	N	N	CI	N	N	N	N

Tableau 13
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques comportementales »

N°	Item 52	Item 53	Item 54	Item 55	Item 56	Item 57	Item 58
1.1	CI	CI	N	N	PI	N	N
1.2	CI	N	PI	N	CI	N	N
2.1	N	PS	CS	N	N	N	N
2.2	N	CS	N	N	N	N	N
2.3	PS	PS	N	N	N	N	N
3.1	PS	PI	PI	PI	N	N	N
3.2	CI	CI	CI	N	N	PI	N
4.1	CI	N	N	N	PI	N	N
4.2	CI	N	N	N	PI	N	N
4.3	CI	N	N	N	PI	N	N
5.1	N	CI	CI	PI	N	N	N
5.2	N	PI	PI	PS	N	N	N
5.3	N	PI	PI	N	N	N	N
6.1	PS	N	N	N	N	N	N
6.2	N	PS	N	N	N	N	N
6.3	PS	N	N	N	N	N	N
7.1	PS	CS	N	N	N	N	N
7.2	PS	N	N	N	N	N	N
7.3	PI	N	PI	N	N	N	N
8.1	CI	CI	CI	PI	PI	PI	N
8.2	CI	PI	CI	N	CI	CI	N
8.3	CI	CI	PI	N	PI	PI	N
9.1	PI	CI	PI	PI	CS	PI	CI
9.2	PI	CI	PI	PI	CS	PI	CI
9.3	N	N	PI	PS	PS	PI	PI
10.1	PI	CI	CI	PI	N	PI	N
10.2	PI	CI	CI	CI	N	CI	N
10.3	CI	CI	CI	N	N	PI	N
11.1	PI	N	N	N	N	N	N
11.2	PI	N	N	N	N	N	N
11.3	CI	CI	CI	N	N	N	N
12.1	PI	PI	CS	CS	N	N	N
12.2	PS	PS	PS	N	N	N	N
12.3	PI	PI	PI	PS	N	N	N
13.1	N	N	N	N	N	N	N
13.2	N	N	N	N	N	N	N
13.3	N	N	N	N	N	N	N
14.1	CI	PI	CI	N	CI	N	N
14.2	PI	PS	PS	N	CI	N	N
14.3	CI	PI	PI	N	CI	N	PI
15.1	N	N	N	N	N	N	N
15.2	N	N	N	N	N	N	N
15.3	N	N	N	N	N	N	PS
16.1	PI	N	N	PI	N	N	N
16.2	PI	N	N	PI	N	N	N
16.3	N	N	N	N	N	N	N
17.1	PI	N	PI	N	N	N	N
17.2	PI	N	PI	N	N	N	N
17.3	PS	PS	N	N	N	N	N

Tableau 13 (suite)
 Résultats obtenus à la partie
 « Caractéristiques comportementales »

N°	Item 52	Item 53	Item 54	Item 55	Item 56	Item 57	Item 58
18.1	PS	PI	PI	PS	N	N	N
18.2	N	PI	N	N	N	N	N
18.3	N	PS	PS	N	N	N	N
19.1	N	N	N	N	N	N	N
20.1	CI	CI	CI	PI	N	PI	N
20.2	CI	CI	PI	PI	N	PI	N
20.3	PS	N	PI	N	N	N	N
21.1	CI	N	PI	N	CI	PI	N
21.2	CI	N	CI	N	CI	N	N
22.1	CS	PS	CS	PI	N	PS	N
22.2	PS	N	N	N	N	N	N
22.3	CS	PS	CS	PI	N	PS	N
23.1	PI	PI	PI	N	PI	PI	N
23.2	N	PI	PS	N	PI	N	N
23.3	N	PI	PI	N	PI	N	PI
24.1	N	PS	PS	N	N	N	N
24.3	PS	CS	PS	N	N	N	N
25.1	CI	PI	CI	N	PS	CI	N
25.2	CI	PI	CI	N	PS	CI	N
25.3	CI	PI	CI	N	PS	CI	N
26.1	CI	CS	PS	N	N	N	CS
26.2	N	CS	PS	N	N	N	CS
26.3	PS	PS	N	CI	PS	N	N

Annexe B

La Grille d'orientation résidentielle



*GRILLE D'ORIENTATION
RÉSIDENTIELLE
(version 2002)*

Par Denis Girard et Gaëtan Tremblay

FICHE D'IDENTIFICATION

Nom de la personne évaluée : _____

Date de naissance : _____ Date de l'évaluation : _____

Milieu de vie actuel de la personne : _____

Diagnostic(s) : _____

Nom de l'évaluateur : _____

Personnes consultées : _____

Les raisons qui motivent le recours à la présente grille : _____

Remarques : _____

Signature de l'évaluateur : _____ Date : _____

(À signer lorsque les observations, les compilations et les graphiques sont complétés)

**Texte d'un mémo rédigé le 27 novembre 2000 par Nomand Lauzon,
directeur des services à la clientèle.**

La grille d'orientation résidentielle est l'instrument dont s'est doté notre établissement pour mesurer l'intensité et la complexité des besoins d'un usager en vue du choix d'une ressource résidentielle. Il exige de la part de l'intervenant d'effectuer une démarche de prise d'informations objectives en vue de préparer l'orientation de l'usager vers une ressource d'hébergement convenant le plus possible à ses besoins.

La grille d'orientation résidentielle doit être utilisée seulement en cas de doute sur le type de ressource résidentielle appropriée aux besoins du client, une fois que toutes les autres alternatives au « placement » ou au « déplacement » ont été explorées, telles que, par exemple : l'intégration en appartement avec support ou non, maintien dans la famille avec support ou non, mise en place de programmes particuliers visant à développer l'autonomie de la personne ou à réduire l'incidence de ses problèmes de comportement ou ses limitations fonctionnelles, etc.

L'utilisation de cet instrument doit être faite de façon judicieuse et avec le plus grand sérieux puisqu'une fois complété et validé, il vient confirmer l'orientation d'un client soit en ressource de type familial (RTF) ou en ressource intermédiaire (RI) ou encore dans une installation de l'établissement. Il doit être le résultat d'une démarche complète et rigoureuse de prise d'informations qui tient compte du projet de vie du client et qui s'appuie, au besoin, sur des évaluations fonctionnelles ou tout autre type d'évaluation pertinente. L'utilisation qui en sera faite devra être conforme à la démarche, tel que proposé dans le guide d'accompagnement.

CONSIGNES

Il est essentiel que la grille soit complétée par une personne ayant une compréhension suffisante du présent instrument et une très bonne connaissance de la dynamique fonctionnelle de la personne visée. La fiche d'identification doit d'abord être complétée. En plus des informations nominatives concernant la personne évaluée, il est important de mentionner les diagnostics qu'elle présente et d'indiquer les raisons qui motivent l'utilisation de cette grille. L'évaluateur est également invité à ajouter, s'il y a lieu, toutes remarques pertinentes et de signer le formulaire en indiquant la date à laquelle l'ensemble de la démarche d'évaluation est complétée.

Par la suite, il s'agit de compléter le questionnaire comme tel. Chaque thème énumère un certain nombre d'énoncés. Il est nécessaire d'apporter à chacun une réponse faisant état du type de support que l'on doit habituellement accordé à la personne. À chaque item, un choix de cinq (5) réponses est offert. Il s'agit d'encercler la cote illustrant le mieux la condition ou le comportement de la personne visée.

Pour les caractéristiques physiologiques et les caractéristiques médicales, la cote « **N** » signifie « non, la personne n'a pas besoin de support ou elle ne présente pas cette caractéristique », ou encore que l'item ne s'applique pas. La cote « **PS** » veut dire « oui il faut accorder un support de façon ponctuelle et sans intervention ou sans adaptation spécialisée ». La cote « **CS** » se définit comme suit : « oui, il faut accorder un support de façon continue, constante, et ce, sans intervention ou sans adaptation spécialisée ». La cote « **PI** » prend le sens suivant : « oui il faut accorder un support de façon ponctuelle et avec intervention (non spécialisée) ou avec adaptation spécialisée ». Enfin, la cote « **CI** » signifie « oui il faut accorder un support de façon continue, avec intervention (non-spécialisée) ou avec adaptation spécialisée ».

Aux caractéristiques émotives et les caractéristiques comportementales, la cote « **N** » signifie « non, la personne n'a pas besoin de support ou elle ne présente pas cette caractéristique », ou encore que l'item ne s'applique pas. La cote « **PS** » veut dire « ou il faut accorder un support de façon ponctuelle et la personne peut modifier son comportement sur demande, sans intervention spécialisée ». La cote « **CS** » se définit comme suit : « oui il faut accorder un support de façon continue et la personne peut modifier son comportement sur demande, sans intervention spécialisée ». La cote « **PI** » prend le sens suivant : « oui il faut accorder un support de façon ponctuelle et la personne peut modifier son comportement suite à l'application d'une intervention spécialisée ». Enfin, la cote « **CI** » signifie « oui il faut accorder un support de façon continue, la personne peut modifier son comportement suite à l'utilisation d'une intervention spécialisée ».

Ajoutons que dans ces consignes, le terme « **ponctuelle** » fait référence à occasionnel, périodique, inhabituel, de temps à autre, etc. (ce n'est ni la condition habituelle ni le comportement régulier de l'individu). Le terme « **continue** » fait référence à régulier, habituel, la plupart du temps, normalement, etc. (c'est la condition habituelle ou le comportement le plus fréquent de l'individu). Le terme « **adaptation spécialisée** » fait référence à des équipements particuliers ou à la maîtrise de techniques précises, essentielles à la dispensation des soins requis par l'état de la personne.

Concernant les deux premiers thèmes, soit : « Caractéristiques physiologiques » et « Caractéristiques médicales », le terme « **intervention** » fait référence à l'intensité de l'intervention, l'ampleur du temps que l'on doit consacrer à la personne soit pour des soins physiques, soit pour de l'assistance permettant de réaliser une activité (exemple : pousser le fauteuil roulant que la personne ne peut pas faire avancer toute seule, changer une couche pour un adulte, etc.). Pour les deux autres thèmes, soit « Caractéristiques émotives » et « Caractéristiques comportementales », le terme « **intervention spécialisée** » fait référence à une intervention particulière, planifiée, définie, précise, structurée, appliquée en vue de modifier ou d'arrêter l'apparition d'un comportement bien identifié.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIOLOGIQUES

Si l'état de la personne nécessite l'usage d'un ou des appareils suivants, quelle intensité de support doit lui être accordée ?

1.	Marchette	N	PS	CS	PI	CI
2.	Fauteuil roulant	N	PS	CS	PI	CI
3.	Lève-personne	N	PS	CS	PI	CI
4.	Lit d'hôpital	N	PS	CS	PI	CI
5.	Barre d'appui	N	PS	CS	PI	CI
6.	Main courante	N	PS	CS	PI	CI
7.	Rampe d'accès	N	PS	CS	PI	CI
8.	Bain surélevé	N	PS	CS	PI	CI
9.	Autre (décrire) : _____	N	PS	CS	PI	CI

Légende	N :	Aucun support ou ne s'applique pas
	PS :	Support, de façon ponctuelle , sans intervention ou sans adaptation spécialisée
	CS :	Support, de façon continue , sans intervention ou sans adaptation spécialisée
	PI :	Support, de façon ponctuelle , avec intervention ou avec adaptation spécialisée
	CI :	Support, de façon continue , avec intervention ou avec adaptation spécialisée

ATTENTION !

Avant de procéder à l'évaluation, il est essentiel de prendre connaissance des consignes d'administration décrites dans le document d'accompagnement de cet outil.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICALES

Si l'état de la personne nécessite des soins ou interventions reliés à un des énoncés suivants, quelle intensité de support doit lui être accordée ?

20.	L'application d'une diète spéciale.	N	PS	CS	PI	CI
21.	L'application de techniques de gavage.	N	PS	CS	PI	CI
22.	L'application de techniques de «clapping ».	N	PS	CS	PI	CI
23.	Des difficultés reliées aux fonctions d'élimination.	N	PS	CS	PI	CI
24.	Des problèmes d'incontinence.	N	PS	CS	PI	CI
25.	L'utilisation de techniques de positionnement.	N	PS	CS	PI	CI
26.	Des exercices d'étirements passifs.	N	PS	CS	PI	CI
27.	Une colostomie.	N	PS	CS	PI	CI
28.	L'usage d'un appareil de succion des sécrétions.	N	PS	CS	PI	CI
29.	L'injection de médicaments.	N	PS	CS	PI	CI
30.	Des consultations fréquentes pour des soins médicaux.	N	PS	CS	PI	CI
31.	Autre (décrire) : _____	N	PS	CS	PI	CI

Légende	N : Aucun support ou ne s'applique pas
	PS : Support, de façon ponctuelle , sans intervention ou sans adaptation spécialisée
	CS : Support, de façon continue , sans intervention ou sans adaptation spécialisée
	PI : Support, de façon ponctuelle , avec intervention ou avec adaptation spécialisée
	CI : Support, de façon continue , avec intervention ou avec adaptation spécialisée

N.B. À titre d'exemple, à la question 20, une personne ayant une diète alimentaire sans sucre, sans gras, en purée, etc., se verra attribuer la cote CS puisque l'application d'une telle diète ne nécessite pas de formation ou de connaissances particulières, même si la personne ne prépare pas elle-même ses repas. Par contre, si en plus de préparer un repas diététique pour cette personne, il faut la faire manger en utilisant une technique de gavage, la cote CI sera appliquée.
Le terme « adaptation spécialisée» fait ici appel à des équipements (pompe à gavage, cathéter, etc.) particuliers ou à la maîtrise de techniques précises, essentielles à la dispensation des soins requis par l'état de la personne (entretien d'un bouton de gavage, etc.)

CARACTÉRISTIQUES ÉMOTIVES

Si la personne présente une ou plusieurs des difficultés suivantes, quelle intensité de support doit lui être accordée ?

40.	Exige que l'on s'occupe constamment de lui/elle. Ex : Garde à vue constante, accaparement excessif, etc.	N	PS	CS	PI	CI
41.	Croit que les autres lui en veulent. Ex. : Entend des voix, se sent persécutée, etc.	N	PS	CS	PI	CI
42.	Se replie sur lui/elle-même, ne communique pas avec les autres. Ex. : Refuse de communiquer même si possède les acquis pour le faire, s'isole.	N	PS	CS	PI	CI
43.	Crie le jour de façon continue ou régulière.	N	PS	CS	PI	CI
44.	Manifeste un ou des comportements dérangeant durant la nuit et nécessitant une intervention.	N	PS	CS	PI	CI
45.	Présente des conduites asociales. Ex. : Touche les gens de façon inappropriée, est menaçante dans sa façon d'être, etc.	N	PS	CS	PI	CI
46.	Répète à une fréquence élevée un comportement dérangeant. Ex. : Tic nerveux, obsession compulsive, flot verbal, etc.	N	PS	CS	PI	CI
47.	Manifeste de façon soudaine et imprévue un comportement inadéquat, dangereux. Ex. : Crises de colère de façon impulsive, lance des objets, etc.	N	PS	CS	PI	CI
48.	Joue avec ses excréments.	N	PS	CS	PI	CI
49.	Présente des conduites sexuelles déviantes, inadéquates. Ex. : exhibitionnisme, pédophilie, masturbation dans des endroits inappropriés.	N	PS	CS	PI	CI
50.	Autre (décrire) : _____	N	PS	CS	PI	CI

Légende	N :	Aucun support ou ne s'applique pas
	PS :	Support, de façon ponctuelle et modifie son comportement sur demande, sans intervention spécialisée
	CS :	Support, de façon continue et modifie son comportement sur demande, sans intervention spécialisée
	PI :	Support, de façon ponctuelle et modifie son comportement avec une intervention spécialisée
	CI :	Support, de façon continue et nécessite une intervention spécialisée

CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

Si la personne présente une ou plusieurs des difficultés suivantes, quelle intensité de support doit lui être accordée ?

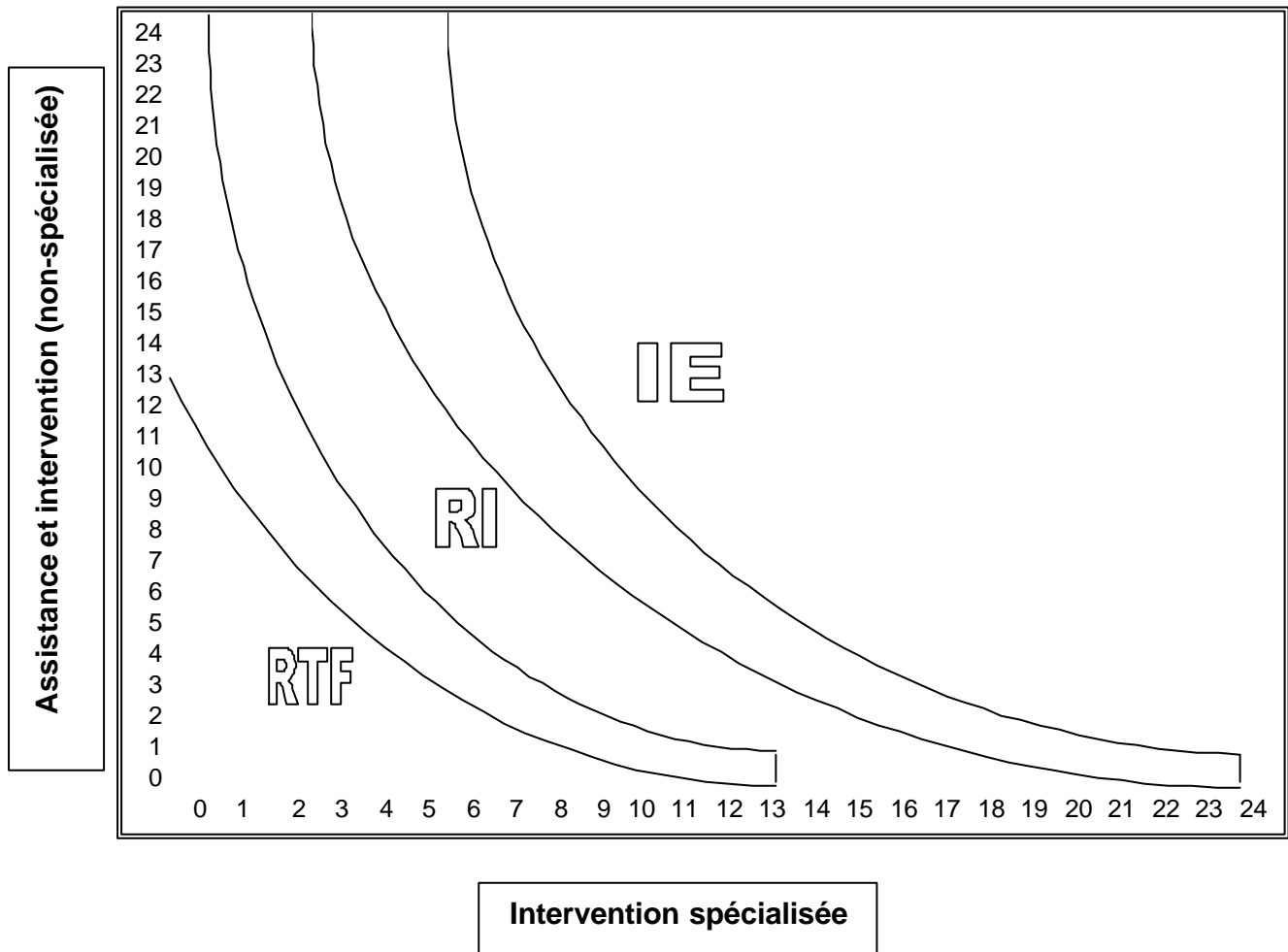
52.	Manifeste des difficultés d'auto-contrôle Ex : Est impatiente, contrariée facilement, irritable, grognonne, etc.	N	PS	CS	PI	CI
53.	Refuse les interventions, fait à sa tête Ex. : Refuse les choses simples que l'on attend d'elle, besoin de rappels constants	N	PS	CS	PI	CI
54.	Présente des comportements d'opposition Ex. : Il faut constamment rappeler les règles, perturbatrice, etc.	N	PS	CS	PI	CI
55.	Présente des conduites agressives sur le plan verbal envers les gens Ex. : Injurie les gens, menace de frapper, etc.	N	PS	CS	PI	CI
56.	S'automutile	N	PS	CS	PI	CI
57.	Présente des conduites agressives sur le plan physique envers les gens Ex. : Bouscule les gens, les pousse, les frappe, etc.	N	PS	CS	PI	CI
58.	Autre (décrire) : _____	N	PS	CS	PI	CI

Légende	<p>N : Aucun support ou ne s'applique pas</p> <p>PS : Support, de façon ponctuelle et modifie son comportement sur demande, sans intervention spécialisée</p> <p>CS : Support, de façon continue et modifie son comportement sur demande, sans intervention spécialisée</p> <p>PI : Support, de façon ponctuelle et modifie son comportement avec une intervention spécialisée</p> <p>CI : Support, de façon continue et nécessite une intervention spécialisée</p>
---------	---

COMPILATION DES RÉSULTATS

	N de CS	N de PS	N de CI	N de PI
1-Car.Phy.	_____	_____	_____	_____
2-Car.Méd.	_____	_____	_____	_____
Sous-total:	(a) _____	(b) _____	(c) _____	(d) _____
	N de CS	N de PS	N de CI	N de PI
3-Car.Émo.	_____	_____	_____	_____
4-Car.Com.	_____	_____	_____	_____
Sous-total :	(e) _____	(f) _____	(g) _____	(h) _____
a + b : (i) _____ c X 2 : _____ + d : (j) _____ e X 2 : _____ + f : (k) _____ g X 2 : _____ + h : (l) _____				
i + j + k : _____ (Assistance et intervention non-spécialisée ; axe y) l : _____ (Intervention spécialisée ; axe x)				

ILLUSTRATION DES RÉSULTATS



Mise en garde
Avant de procéder à la compilation des résultats, assurez-vous d'avoir pris connaissance du guide d'utilisation et surtout des consignes d'administration.